



# Rapport financier 2021

Assemblée générale 31 mai 2022

Mai 2022

## Rapport financier du trésorier et de la trésorière adjointe présenté à l'assemblée générale de CUF du 31 mai 2022

Les comptes administratifs 2021, qu'il nous revient de vous présenter, ont été validés par le conseil d'administration qui s'est réuni à distance le mardi 10 mai 2022 et le commissaire aux comptes.

La poursuite sur l'année 2021 de la crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas entravé le développement de l'activité générale de l'association, grâce notamment à la pérennisation des nouvelles méthodes de travail initiées en 2020 : recours au télé travail, organisation de réunions à distance ; utilisation de nouveaux outils informatiques. Quelques activités ont pu toutefois reprendre en présentiel.

Cette année encore, bien que toujours marquée par le contexte de pandémie, l'exercice budgétaire de Cités Unies France se clôt pour la deuxième fois consécutive avec un résultat excédentaire, d'un montant de 126 268 €, contribuant ainsi à poursuite de la reconstitution de nos fonds associatifs.

Plusieurs facteurs expliquent ce résultat.

### Du côté des recettes :

- Les cotisations des adhérents se sont maintenues à un niveau élevé, avec une légère hausse de 20 000 € par rapport à 2020 soit un montant de 795 931 € ;
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a maintenu son soutien à l'association à hauteur de 490 00 €, et l'Agence Française de Développement a reconduit sa subvention à hauteur de 100 000 € (+ 30 000 € qui se sont ajoutés pour les Rencontres) ;
- Suite au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Centre de Crise et de soutien du MEAE, une subvention de 193 800 € avait été obtenue fin 2019. Le projet n'avait pu démarrer qu'à compter du second semestre 2020, notamment à cause de la crise sanitaire. En 2021, le projet est désormais terminé. Le montant figurant en produit de l'année s'élève à 103 939 €, ce qui correspond à la partie des activités réalisées sur la période.
- Une convention a été signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations, pour une nouvelle subvention à hauteur de 27 700 euros ;
- Le versement des frais de gestion liés à l'hébergement de l'association et au suivi des activités du « Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine », pour un montant de 41 500 euros.

### Du côté des dépenses :

- Pour rappel, suite à une alerte du Commissaire aux comptes début 2020, un plan de redressement sur 4 ans avait été validé par le Conseil d'administration du 11 février, et des mesures mises en œuvre, notamment : diminution des frais de personnel en 2020 (suite à 4 départs dont celui du directeur adjoint en retraite, dont le poste a notamment été supprimé) puis stabilisation les années suivantes, restitution du local situé en N-1, maintien à un faible niveau des frais de déplacement et d'hébergement, et recherche de nouvelles recettes. L'année 2021 s'inscrit dans la continuation de la mise en œuvre de ce plan de redressement.

- Les frais de déplacement et missions restent réduits suite à la reprise progressive des déplacements en 2021, soit une économie de 5 000 € ;
- Les frais de structures sont en baisses, grâce notamment à la restitution en juin 2019 de la salle de réunion, soit une économie de 20 000 €, les autres postes sont stables ;
- Néanmoins, le retour progressif à la tenue de réunions en présentiel a, cependant, occasionné des surcoûts de près de 10 000 €, qui n'avaient pas pu être anticipés, notamment suite à une demande forte des participants de les organiser sous un format hybride.

L'association avait par ailleurs bénéficié de plusieurs reports de dettes fin 2020 / début 2021 :

- Un report de dettes sociales pour un montant total de 95 548 € (dont 51 305 € concernant l'exercice 2020). Un échéancier a été mis en place avec l'URSSAF, en septembre 2021. A la clôture de l'exercice, la dette s'élève à 70 893€
- Le report en 2020 de 6 mois des échéances du prêt consenti en 2018 pour un montant de 50 000 € ;

### **Autres faits marquants de l'exercice**

- Les 12èmes rencontres de l'action internationale des collectivités (RAICT), malgré des mesures sanitaires très contraignantes, ont pu se tenir le 29 juin 2021, rassemblant plus de 500 personnes, avec un budget qui pour la première année a permis de dégager un excédent pour refinancer une partie des ressources humaines.
- La signature et la mise en oeuvre des activités dans le cadre du fonds de solidarité lié au Liban
- Un fonds de solidarité Haïti a été ouvert suite au tremblement de terre du 14 août 2021 qui frappé la côte sud-ouest. A fin 2021, les dons reçus s'élevaient à plus de 110 000 €.
- Continuation du dispositif DCOL (12 collectivités accompagnées)
- Première année d'exercice du nouveau Conseil d'administration constitué en 2020
- Annulation du déménagement avec un maintien de l'association dans les locaux et une négociation en cours avec le propriétaire pour la réalisation d'un nouveau contrat de location
- *Départ début 2022 de la directrice générale, Mme Geneviève SEVRIN remplacée en mars 2022 par Mme Virginie ROUQUETTE, salariée au poste de cheffe du service Appui – conseil aux collectivités*

Les fonds associatifs et réserves cumulés se chiffrent à – 307 730 € au 31 décembre 2021.

La situation de la trésorerie reste fragile mais globalement bien tenue.

### **Les perspectives pour 2022**

A l'instar de l'année 2020, les bons résultats de l'année 2021 sont notamment dus, nous l'avons vu, à des reports de programme, ainsi qu'à une gestion stricte des dépenses.

L'effort sera poursuivi en 2022. Si la reconstitution des fonds associatifs est à l'œuvre ces deux dernières années, les sources d'économie identifiées (réduction de la masse salariale et crise COVID engageant le report des activités) opéreront certainement moins en 2022. En conséquence, la reconstitution des fonds associatifs au rythme observé ces deux dernières années ne pourra probablement pas s'observer au même rythme en 2022.

Aussi, il conviendra de mener une réflexion en deux dimensions simultanées :

- Une réflexion sur les moyens d'une optimisation du modèle économique (campagne d'adhésion, différenciation accrue entre services aux adhérents et non adhérents pour encourager l'adhésion, augmentation du montant de l'adhésion, programmes...). CUF continuera d'interroger dans chacune de ses conventions avec ses partenaires, les frais à imputer pour couvrir les frais généraux occasionnés par la mise en œuvre des programmes et projets objets des conventions. Une partie de ces frais généraux doit en effet permettre de couvrir le coût des ressources humaines. Une autre partie doit permettre à l'association de dégager un résultat excédentaire (et de fait de reconstruire progressivement des fonds associatifs).
- Une réflexion sur une reconstitution des fonds associatifs de la structure. Les fonds associatifs négatifs fragilisent la pérennité de l'association et l'optimisation du modèle économique ne suffira vraisemblablement à la reconstitution totale des fonds propres. Différents scénarios seront étudiés (cotisation exceptionnelle ? subvention exceptionnelle ? mécénat ... ?)

Cette réflexion sera menée en lien étroit avec le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration, et en lien avec l'écriture du projet stratégique de CUF 2023 – 2027, prévue cette année, avec l'appui d'un cabinet extérieur.

Par ailleurs, l'année au regard des difficultés prévues sur la trésorerie de CUF en fin d'année, il est envisagé de recourir à un nouvel emprunt bancaire dans le courant du second semestre 2022.

Un retour sur ces travaux sera effectué lors d'un prochain Conseil d'administration.

### Présentation du budget 2022

Du côté des **recettes**, ce budget est basé sur les éléments suivants :

- Maintien des cotisations à hauteur de 800 000 €, et réflexion sur une différenciation accrue entre adhérents et non adhérents.
- Le montant de la subvention de la DAECT a été revu légèrement à la baisse : 480 000 euros,
- Subvention de l'AFD, en soutien à la mise en œuvre du dispositif DCOL mais aussi en soutien à des activités climat et ODD
- Subvention de l'UE dans le cadre du programme Platforma, en soutien aux activités du groupe crise et réhabilitation, aux activités ODD et climat
- Subventions de CGLU, du ministère de la jeunesse et des sports (Fonjep), et de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Recettes liées aux entrées payantes lors des Rencontres de juin à la Cité des sciences,
- Versement à CUF des frais de gestion liés au suivi des fonds de solidarité et à l'hébergement de l'association « Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine »,
- Recettes diverses correspondant notamment au versement par l'Agence nationale de la recherche de la quote-part « Cifre », et à la part versée par les collectivités dans le cadre du fonds d'appui lié au DCOL,
- Recettes complémentaires (sous réserve, non présentées au budget prévisionnel) : participation du Ministère des Outre-Mer sur le dispositif DCOL, éligibilité de deux programmes déposés (Burkina Faso) dans le cadre du dispositif clé en main de la DAECT

Du côté des **dépenses**, nous notons :

- La poursuite du travail sur les frais de structure,
- La recherche d'opportunités et d'aides à la création d'emplois - alternance, cifre – pour limiter l'augmentation de la masse des ressources humaines, tout en permettant d'aller chercher des appuis à l'équipe,
- La poursuite de la limitation des frais de déplacement et mission.

**Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel, les élues et élus, et celles et ceux, nombreux, qui s'engagent, dans un contexte difficile, au service de Cités Unies France.**

### **Résolutions proposées :**

Le trésorier et la trésorière adjointe proposent au président de Cités Unies France de présenter à l'assemblée générale, pour ratification les trois résolutions suivantes :

1. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à distance le mardi 31 mai 2022, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier, Jean-Claude Dardelet et de la trésorière adjointe, Flavie Boukhenoufa, ainsi que du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2021, approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ; elle donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. »
2. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à distance le mardi 31 mai 2022, sur proposition du trésorier, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un excédent de 126 268 € au compte de « Report à nouveau ».
3. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à distance le mardi 31 mai 2022, décide, pour 2023, de maintenir le barème de cotisations en l'état de l'année 2022 ».

Nous restons, Mesdames, Messieurs, à votre disposition pour répondre à vos questions et nous vous remercions pour votre attention et votre confiance.

**Jean-Claude Dardelet, trésorier**  
**Flavie Boukhenoufa, trésorière adjointe**

Budget	REALISE		
	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2021
Cotisations	804 271	775 013	795 931
Ministère des Affaires étrangères- DAECT	490 000	494 167	490 000
Ministère des Affaires étrangères- Centre de crises	25 133	67 789	103 939
Agence Française de développement	161 174	109 740	214 871
Projets et programmes dont UE et fonds de solidarités	170 998	144 091	200 644
RCDP	45 500	41 500	41 500
Rencontres de AICT	19 223	14 750	17 383
Autres prestations (dont Fonds Appui, Fomations, location, Mécenat, Organisation délégation...)	36 320	14 483	60 065
<b>Total des produits</b>	<b>1 752 618</b>	<b>1 661 533</b>	<b>1 924 332</b>
Frais des activités	-160 269	-127 968	-228 300
Frais du programme AFD	-81 174	-76 045	-157 621
Frais des Rencontres de AICT	-151 383	-121 841	-113 260
Frais de déplacements et de séjours	-38 129	-6 600	-25 858
<b>Total des Frais des activités</b>	<b>-430 955</b>	<b>-332 454</b>	<b>-525 040</b>
Cotisations reversées à CGLU	-20 000	-20 000	-20 000
Frais de structure (dont amortissement)	-298 088	-258 515	-238 981
Frais de personnel	-1 095 029	-956 102	-1 000 689
<b>Total des frais généraux</b>	<b>-1 413 117</b>	<b>-1 234 617</b>	<b>-1 259 670</b>
Produits et charges financiers	-3 149	21 724	-1 287
Produits et charges exceptionnels	-21 273	-26 953	-3 178
Provisions pour risque	2 350	12 047	-8 890
<b>Total des dépenses</b>	<b>-1 866 145</b>	<b>-1 560 253</b>	<b>-1 798 065</b>
<b>Résultat</b>	<b>-113 526</b>	<b>101 280</b>	<b>126 268</b>
<i>Fonds associatifs et réserves cumulés</i>	<i>-535 278</i>	<i>-433 997</i>	<i>-307 729</i>

Budget	PREVISIONS
	ANNEE 2022
Cotisations	800 000
Ministère des Affaires étrangères- DAECT	480 000
Ministère des Affaires étrangères- Centre de crises	0
Agence Française de développement	190 000
Projets et programmes dont UE et fonds de solidarités	179 827
RCDP	41 500
Rencontres de AICT	20 300
Autres prestations (dont Fonds Appui, Formations, location, Mécenat, Organisation délégation...)	44 000
<b>Total des produits</b>	<b>1 755 627</b>
Frais des activités	-140 410
Frais du programme AFD	-142 000
Frais des Rencontres de AICT	-112 000
Frais de déplacements et de séjours	-45 000
<b>Total des Frais des activités</b>	<b>-439 410</b>
Cotisations reversées à CGLU	-20 000
Frais de structure (dont amortissement)	-275 100
Frais de personnel	-1 029 000
<b>Total des frais généraux</b>	<b>-1 324 100</b>
Produits et charges financiers	-1 500
Produits et charges exceptionnels	0
Provisions pour risque	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>-1 765 010</b>
<b>Résultat</b>	<b>-9 383</b>
<i>Fonds associatifs et réserves cumulés</i>	<i>-317 113</i>